

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIES « AAC » DU PERMIS DE CONDUIRE

Permet comme le permis B la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Autorise comme le permis B à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- dont le PTAC n'excède pas 750 kilogrammes,
- si le PTAC (poids total autorisé en charge) excède 750 kg, le poids de la remorque ne doit pas être supérieur au poids du véhicule, et le PTAC de l'ensemble ne doit pas excéder 3,5 tonnes.

La formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box, des supports réactualisés régulièrement, avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dû à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leur conducteur
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dû à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...)
- la pression des pairs

La formation pratique :

- Maîtriser le véhicule à allure lente ou modérée, le trafic étant faible ou nul
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction.
- Circuler dans des conditions normales et difficile, sur la route et en agglomération, avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.